

**Sujet :** [INTERNET] Enquête Publique/ projet Parc de la Grande Contrée (51120 Charleville)

**De :** >

**Date :** 22/11/2023 à 11:21

**Pour :** Participation Enquête Publique <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

### A l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur

En tant que citoyenne résidant très fréquemment à Charleville, vous trouverez ci-après, les raisons pour lesquelles je suis défavorable au projet du Parc de la Grande Contrée (51120 Charleville), objet de cette enquête publique.

L'implantation de ces 6 éoliennes serait source de nuisances considérables :

De par les **pollutions sonores et visuelles** engendrées par leur présence à une distance de 500 à 700 mètres de plusieurs maisons

- le bruit important par temps gris et vent d'ouest (sifflement produit lors du passage de l'air dans les hélices, et grincement engendré par la rotation des différents éléments mécaniques)
- la hauteur des éoliennes (une éolienne de 135 m à 500m d'une maison équivaldrait à la présence d'une tour de 40 étages),

- l'effet stroboscopique des lumières la nuit (rouges et blanches)

De par la **pollution engendrée pour les sols** dans une région très agricole

. Pollution des terres agricoles liée à l'inévitable effritement des pales

De par les **risques engendrés**

. Possibles projections de glace en cas de gel sur la route D 477 l'hiver (où passent voitures et cars scolaires),

De par son **impact sur la faune** (oiseaux et chauve-souris)

. Malgré les radars mis en place pour les repousser, les pales restent un danger et perturbent leurs trajectoires. La population de chauve-souris est déjà en très fort déclin

Pour finir, ce projet conduirait à l'encerclement du village car il existe déjà 2 autres parcs d'éoliennes au nord-est et nord-ouest) et ferait perdre à l'ensemble du village son caractère champêtre, son charme et déprécierait considérablement la valeur des maisons et des terres.

En espérant que ce mail retiendra toute votre attention,

Cordialement